

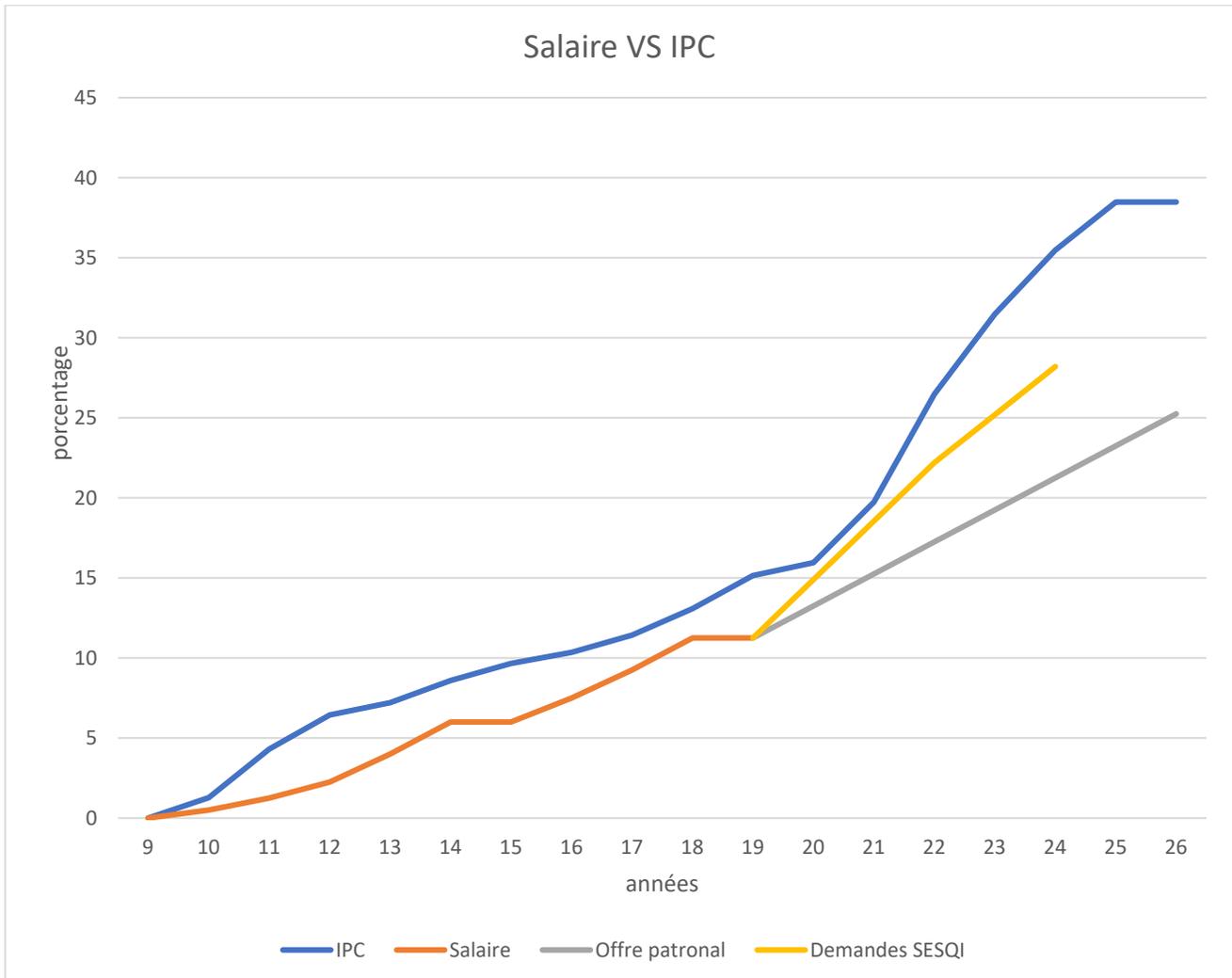


Syndicat des  
Employé(e)s de la  
Société Québécoise  
des Infrastructures

Québec, le 21 décembre

Chers membres,

Comme nous vous l'avons mentionné dans les communiqués précédents, un dépôt monétaire a été proposé par chacune des parties à la table de négociation. Voici ce que les parties offrent et demandent. Nous avons inclus l'IPC dans les tableaux pour vous montrer à quel point nous nous appauvrissons.



Année	IPC (indice des prix canadiens) province de québec	% augmentation salaire	% offre patronale	% demande syndicale
2009	0.57%	2%		
2010	1.28%	0.50%		
2011	3.03%	0.75%		
2012	2.13%	1%		
2013	0.77%	1.75%		
2014	1.38%	2%		
2015	1.07%	0%		
2016	0.69%	1.50%		
2017	1.08%	1.75%		
2018	1.65%	2%		
2019	2.07%	0%		
2020	0.80%		2%	3.65%
2021	3.79%		2%	3.65%
2022	6.74%		2%	3.65%
2023*	5%		2%	3%
2024*	4%		2%	3%
2025*	3%		2%	
total % en 2025	39.05%		25.25%	30.20%

\*indice IPC projeté pour 2023, 2024,2025

Il faut tenir compte, que le dépôt patronal est pour une durée de 6 ans, et que celui syndical est pour 5 ans

Il est clair en plus, que nous perdons du pouvoir d'achat et que la partie patronale ne fait rien pour changer la situation. Bientôt, il sera préférable d'aller travailler chez McDonald car leur salaire rattrape les nôtres.

Le dépôt syndical n'inclus pas l'année 2025

Nous vous demandons de nous faire parvenir le plus rapidement possible par courriel à [info@sesqi.com](mailto:info@sesqi.com), les informations suivantes :

- Courriel personnel
- Numéro de téléphone personnel (pas celui de l'employeur)
- Un spécimen de chèque (pour versement de l'indemnité, si nous arrivons à la grève)

Nous vous assurons que les renseignements seront traités de façon confidentielle.

Solidairement,

**VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION**

Sylvain Beaulieu

Alain De Villers

Diane Papillon

Marc Verreault

Dominic Cordeau, conseiller syndical SCFP

Vous pouvez visiter notre site WEB au : [sesqi.scfp.ca](http://sesqi.scfp.ca) et le Facebook du SESQI.